

FAITS & GESTES

DE

GUILLAUME DE MEUILLON



publiés d'après le manuscrit original

PAR

EDMOND MAIGNIEN

Conservateur de la Bibliothèque de Grenoble.



GRENOBLE

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE GABRIEL DUPONT

Rue Pasteur, 1

1897

(10)

M. 27. 20

Monsieur Léopold Delisle
Administrateur de la Bibliothèque Nationale

Homage respectueux

Maignien

FAITS & GESTES

DE

GUILLAUME DE MEUILLON



publiés d'après le manuscrit original

PAR

EDMOND MAIGNIEN

Conservateur de la Bibliothèque de Grenoble.



GRENOBLE

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE GABRIEL DUPONT

Rue Pasteur, 1

1897

FAITS & GESTES

DE

GUILLAUME DE MEUILLON

publiés d'après le manuscrit original

par EDMOND MAIGNIEN,

Conservateur de la Bibliothèque de Grenoble.

I.

Le personnage dont nous allons publier la chronique est presque un inconnu : à peine les historiens du Dauphiné lui consacrent-ils quelques lignes.

Guillaume de Meillon, chevalier, baron d'Arzeliers, seigneur de Ribiers, conseiller et chambellan ordinaire du roi, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes (tel est son nom et tels étaient ses titres), était fils de Pierre de Calme de Meillon et appartenait à une très ancienne famille noble, la famille de *Calme* ou de la *Chaup*, qui avait été substituée, vers 1290, au nom et aux fiefs d'une branche de la famille de Mevouillon ou Meillon.

Il naquit en Dauphiné au milieu du xiv^e siècle et écrivit probablement, vers 1426, ses *Faits et Gestes*, qui nous promènent, non sans profit, partout où les hasards de sa vie d'aventures l'ont conduit lui-même. D'abord écuyer du duc d'Anjou, il fit ses premières armes en Italie (1382).

En septembre 1394, il figure au milieu des troupes levées contre Savone et Gênes, par Enguerrand de Coucy, lieutenant du duc d'Orléans.

De 1395 à 1396, il est gouverneur de Savone, puis il fait partie de nombreuses missions et expéditions, entre autres des expéditions ordonnées par le roi de France sous la conduite des connétables de Sancerre (1399) et de Boucicaut (1406-1415), et toujours il sert son maître avec fidélité, bravoure et dévouement.

Nous le voyons aussi guerroyer en Normandie contre les Anglais et, plus tard, assister au siège de Salins, à la prise de Soissons et à celle de Pontoise. Nommé sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, il prend une large part aux guerres de Provence. Il est aux sièges de Pont-Saint-Esprit, 1420, d'Aigues-Mortes, de Béziers et de Sommières, 1421.

En 1425, il va recevoir le serment du comte de Foix qui avait résolu de rompre ses engagements avec le roi d'Angleterre et de faire alliance avec le roi Charles VII. A partir de cette époque, il disparaît, se retire dans ses terres et vient mourir sans doute à Sisteron, vers 1428. Telle est en abrégé sa vie diplomatique et militaire. La lecture de sa chronique, qui comble quelques lacunes de notre histoire et qui n'est pas sans intérêt, en fournira le détail.

II.

Ce précieux document, resté manuscrit, n'est pas connu : seul Nicolas Chorier le cite dans son *Histoire généalogique de la maison de Sassenage* (1), il doit provenir des archives de la maison de Bressieu. A la mort de N. Chorier, il passa dans la collection de Guy Allard : on trouve, en effet, dans les notes manuscrites de cet historien la mention suivante : « Guillaume de Meullon, senescal de Beaucaire. Histoire de sa vie, en vellin, t. 17, f° 123 » (2), qui prouve que notre manuscrit était inséré au t. 17, f° 123, des nombreux recueils formés par Guy Allard.

(1) *Histoire généalogique de la maison de Sassenage. A Grenoble, chez Jean Nicolas, 1669, in-12, p. 320.*

(2) *Connaissance des familles nobles par les titres, t. 3, f° 196. Bibl. de Grenoble, U.-505.*

Il y a cinquante ans, par suite du don fait à la ville de Grenoble, par M. Allard du Plantier, de tous les livres et manuscrits de Guy Allard, la chronique de G. de Meullon a été déposée à la bibliothèque de cette ville où elle se trouve actuellement sous le n° R. 3732.

Elle commence vers 1380 et se termine en 1425; elle est écrite en français, sur vélin, en caractères cursifs; elle comprend 16 feuillets, de 23 lignes à la page, et contient trente-cinq paragraphes. On y trouve quelques annotations dans les marges, les unes du xvr^e siècle, d'autres, de la main de Chorier, plus deux feuillets de garde; sur le premier de ceux-ci on lit: « A esté fait chevalier de l'ordre noble Aymard François de Meuilhon, seigneur et baron de Breyssieu (1) et ferre scavoir le dernier jour du mois d'aoust mil Vc soixante-quatre, à Vallence en Daulphiné ensemble Monsieur de Maulgiron. Ainsi le certiffie. *Spes mea in Deo, 1564.* »

Sur la dernière garde, une autre note, presque effacée, que nous avons cependant pu rétablir et qui doit avoir été écrite vers le commencement du xvr^e siècle, est ainsi conçue : « Pierre de Meullon, fils de ce Guillaume, en l'an 1451, gouverneur de Marseille, conseiller d'Estat, grand chambellan et grand écuyer du feu roy René; l'an 1460, il fust fait admiral de l'armée qui fus mandée à Naples, et en cette année il y mourust. »

III.

Dans cette chronique, Guillaume de Meullon énumère tous ses états de service et nous fournit quelques notes sur les membres de sa famille : ainsi il nous apprend que son frère Bertrand se noya en cherchant à pénétrer dans une *galiole* qui appartenait au roi Lancelot; il fait aussi mention de deux de ses fils : Eynard de Meullon, chevalier, mort à la bataille

(1) Aymar-François de Meullon, chevalier de l'ordre du Roi, baron de Bressieu, Ribiers, Arzeliers, etc., était fils d'Isabeau de Peyre. Il testa le 13 octobre 1565 et laissa trois enfants : François, Laurent et Louis.

d'Azincourt, et Charles de Meuillon, chevalier, tué à la bataille de Verneuil, en 1424.

Avant de terminer ce préambule, il nous paraît intéressant de donner la généalogie peu connue de la branche des Meuillon à laquelle appartient notre auteur :

Pierre de Calme ou de la Chaup, baron de Meuillon, seigneur de Calme, d'Etoile, d'Arzeliers, Ribiers, Pommet, etc., etc., vivait en 1342.

Il épousa en premières noces, Éléonore Adhémar, fille d'Hugonnet et de Constance de Poitiers. Le nom de sa seconde femme ne nous est pas parvenu.

Il laissa cinq enfants.

Du premier lit naquit :

Baudoin l'ainé, marié avec Alix de Sillans, de laquelle sont nés cinq enfants.

Du deuxième il eut :

1° Guillaume de Meuillon, qui suit, auteur de notre chronique;

2° Lambert, seigneur de Sallerans et de Chateaufeu;

3° Bertrand, mort aux guerres d'Italie;

4° Pierre.

Guillaume de Meuillon, seigneur de Pommet, Valbaret, Ruy-nat, Valclause, Montboucher, etc., sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, s'unit :

1° Le 9 mai 1379, à Louise de Grimaldi, fille de Barnabé, seigneur de Laurise et de Béatrix de Glandevéz.

2° à Marguerite Aymar, dame de Taulignan.

Il testa le 5 avril 1428, élit sa sépulture dans l'église des frères Prêcheurs de Sisteron et donna une somme de 200 florins pour la construction d'une chapelle sous le vocable de la Sainte Trinité et de saint Georges.

Il laissa six enfants :

I. Aynard, chevalier, mort à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415 (1).

(1) Cf. M. J. ROMAN. *Montres et Revues des capitaines dauphinois*. Grenoble, Allier, 1888, p. 90.

II. Charles, chevalier, tué à la bataille de Verneuil, le 17 août 1424 (1).

III. Pierre, seigneur de Ribiers, bailli de Sisteron et de Digne, chevalier de l'ordre du Croissant, institué par le roi René, conseiller et premier écuyer d'écurie de René, comte de Provence, 1448 (2), gouverneur de Marseille, en 1451, amiral de l'armée envoyée à Naples, en 1460, année de sa mort.

Pierre avait épousé :

1° Jeanne d'Agoult, fille de Raymond, comte de Sault, et de Louise de Glandevéz;

2° Marguerite de Clermont, fille d'Antoine, vicomte de Clermont et de Françoise de Sassenage.

Il mourut sans enfants. Par son testament du 18 mai 1460, il avait fait héritiers ses neveux, Aymar de Grolée, dit le Renard, et Antoine de Grolée.

IV. Guillaume, seigneur de Valclause, qui s'unit à :

1° Marie de Noyers, fille de Hugues et de Jeanne de Calleville;

2° Marguerite Aymard, fille de Jean, seigneur de Monteynard et de Marguerite Alleman;

3° Marguerite d'Oraison.

Il mourut sans postérité.

V. Jeanne, religieuse à Sisteron.

VI. Béatrix, mariée :

1° à Jean Alleman, seigneur de Séchilienne;

2° à Jean de Grolée Montrevel, dont la postérité prit le surnom de Meuillon.

Par son testament du 12 janvier 1470, Béatrix fit des legs à ses enfants du premier lit : Guillaume, Antoine, Jeanne, Alix, Antoinette; Marguerite et Louise, religieuses, et Louis, moine,

(1) Cf. M. ROMAN, *ibid.*, p. 91. Voyez aussi : *Armorial des chevaliers dauphinois tués à la bataille de Verneuil*. Angers, imp. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, in-8°, 11 pp.

(2) En cette qualité il signa plusieurs certificats du roi René. Voyez : *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René*, publiés par A. Lecoy de la Marche. Paris, Picard, 1873, in-8°, nos 345, 346, 347, 384, 385, 549, 550, 586, 588, 590, 591, 597, 621.

et institua héritier universel Aymar de Grolée de Meullon, qui épousa Philippine-Hélène de Sassenage.

S'ENSUYVENT cy après en brief les faitz et œuvres [vertueuses lesquels], magnifique et puyssant seigneur messire Guillaume de Meullon, chevalier baron d'Arzelier et seigneur de Ribiers, conseiller et chambellan ordinayre du roy nostre sire, son seneschal de Beaucaire et de Nismes, c'est employer, tant au temps de sa jeunesse estant escuyer, comme depuis qu'il a este fait chevalier au service du Roy et des seigneurs de son sang et d'autres commys et ordonnez par eulx.

Et premièrement, ledit Guillaume encoures escuyer quant monsieur d'Anjou (1), a qui Dieu pardoint, entreprint d'aller au royaume de Napples, fut en son service et compagnie et fut la première fois qu'il se arma, et y estoit un syen frère aîné de luy, et eurent aucune charge de gens, et là, demourèrent par l'espace de deux ans. Durant lequel temps furent faitz de grans faiz d'armes et de notables choses devant plusieurs places.

Item, au retour dudit voyage de Napples, ledit messire Guillaume, encoures escuyer, servit le Roy lors en sa guerre de Provence qu'il avoit au Roy Charles, lequel tenoit partie dudit pays de Provence et où se firent de grans et notables choses et se recouvra la plus grant partie d'icelluy pays. Et après aucun temps, le dit messire Guillaume ouyt dire que le Roy faisoit sa grant armée pour passer en Angleterre. Et tantost il alla par delà au service du Roy audit voyage, et fut la dicte armée jusques à l'Escluse (2), et dilecques s'en retourna et fut rompue.

Item, que certain temps après feu monseigneur de Bour-

(1) Louis I, duc d'Anjou, comte de Provence, roi de Sicile et de Jérusalem, 1382, roi de Naples, 1383, mourut à Bisceglie, le 10 octobre 1384; il prit possession de la Provence et traversa les Alpes au mois de juin 1382, se dirigeant vers le royaume de Naples (Henri MARTIN, *H. de France*, t. V, p. 371).

(2) Descente en Angleterre (1386), « onc, depuis que Dieu créa le monde, on ne vit tant de nefes ensemble, comme il y en eut, celui an, au havre de l'Escluse et sur la mer entre l'Escluse et Blankenberghe » (FROISSART).

bon (1), duquel Dieu ayt lame, entreprint le voyage de Barbarie. Et premièrement alla mettre le siège devant Affrique. Et là icelluy messire Guillaume fut fait chevalier par la main du bon admiral de France de Vienne (2) au descendre qu'ilz firent en terre. Et là demeura le siège neuf semaines. Et y avoit plusieurs Roys et autres grans seigneurs dudit pays de Barbarie et d'autres de leurs nations et alliez contre eulx, Et, durant icelluy siège, se firent de grans armes et notables choses, et ladicte armée se départit et s'en retournèrent tous deça. Et dilecques le dit messire Guillaume s'en alla au Saint Sépulcre, et à Sainte-Catherine-Monsnaix (3) et en plusieurs autres voyages, et d'autres chevaliers aussi.

Item, que quant le dit messire Guillaume fut retourné desditz voyages en son hostel, continuant le service de la coronne, ouyt dire que Facinquant (4) mouvoit guerre contre monseigneur d'Orlians (5) en son pays d'Ast et incontinent se... et della le dit messire Guillaume devers le bon seigneur de Chassenaignes (6) qui estoit leur gouverneur d'Ast et servit mondit

(1) Louis II de Bourbon, comte de Clermont, né le 4 août 1337, mort le 19 avril 1410. V. *Expédition d'Afrique* (1390) dans la *Chronique du duc Loys de Bourbon*, publiée par M. CHAZAUD. Paris, 1876, pp. 218-257 (Soc. de l'histoire de France).

(2) Jean de Vienne, gouverneur de Calais, 1347, amiral de France, 1373, mort à Nicopolis, 26 sept. 1396. V. *Jeun de Vienne*, par le marquis TERRIER DE LORAY. Paris 1877, pp. 241-250.

(3) Monastère de Sainte-Catherine du Mont Sinaï. Il est plusieurs fois question de ce grand monastère dans le voyage d'outre-mer de Jean The-naud, publié par M. Ch. SCHEFFER. Paris, Leroux, 1864, in-8°, pp. 69, 71, 72.

(4) Fameux chef de condottieri appelé *Fascinus Canis* par le religieux de St-Denis. Facino Cane s'était emparé d'une partie de la Lombardie. (Voy. *Chr. de Charles VI*, t. IV, p. 255 et suiv., et une note biographique de Ricotti, II, 218).

(5) Louis I^{er}, duc d'Orléans, fils de Charles V et de Jeanne de Bourbon.

(6) François de Sassenage, nommé gouverneur d'Asti pour Louis de France, duc de Touraine (1387) fut remplacé dans cette fonction, en 1396, par Jean de Fontaines. V. *Histoire de la Maison de Sassenage*, par CHORIER, in-12, pp. 319, 320. Sur Chassenages, voyez: *Le duc Louis d'Orléans, frère de Charles VI; ses entreprises en Italie, 1394-1396*, par M. le comte de CIRCUIT. *Revue des Questions historiques*, liv. 91, 1889, pp. 92 et suiv.

seigneur d'Orléans en icelle guerre en sièges et autres notables choses qui adonques y furent faictes. Et y estoit aussi pour mondit seigneur d'Orlians, messire Jehan de Foncanier (1) et messire Jehan de Garancières (2) et requirent, de par mondit seigneur d'Orlians et le bon prince Amycal de Pinérol et plusieurs autres ses alliez, et myrent le siège devant le dit Facinquant en ung lieu appelé Valfeniére (3) où il avoit dedans huit cens combatans, et là se firent plusieurs grans armes et notables choses.

Item, que après ung temps, monseigneur d'Orléans envoya monseigneur de Coussi (4) de la volente du Roy en grant puy-

(1) Jean, sire de Fontaines, l'un des seigneurs du parti d'Orléans, chambellan du duc de Touraine à Asti, 1389.

(2) Jean sire de Montenay, baron de Garancières, chevalier seigneur de Croisy, maître et général réformateur des eaux et forêts de Picardie et Normandie (SECOUSSE, VIII, 373), chambellan du duc de Touraine à Asti, 1389. *Vie de Louis de France, duc d'Orléans*, par JARRY, p. 42. En 1403, il assistait au conseil comme maître d'hôtel du roi (*Ibid.*, 620).

(3) Siège de Valfenera (Vaufrenières), mars 1394. Cf. JARRY, *Vie de Louis de France*, p. 149. — *Le duc d'Orléans, frère de Charles VI; ses entreprises en Italie*, par A. DE CIR COURT, *Revue des Questions historiques*, 89^e liv., 1889, pp. 108 et 110.

(4) La principauté d'Asti, dot de Valentine Visconti, appartenait au duc d'Orléans, et, dès la fin de 1394, le duc d'Orléans envoyait le sire de Coucy guerroyer dans ces contrées. (V. Paul DURRIEU: *Le royaume d'Asti (1393-1394)*, dans la *Revue des Questions historiques*, juillet 1880). Le sire de Coucy ayant retenu tant dans le Dauphiné qu'en Savoie: Guédon de Foissac, Amé de Miribel, Guillaume de Meuillon, avec 21 hommes d'armes et 5 archers, quitta Avignon, le 4 septembre 1394, passa par Embrun et le Mont Genève, et, le 16 septembre, il arriva à Suze. (Mandement du 21 août 1394. Premier compte de Canteleu). JARRY, *Vie de Louis de France*, p. 145. (Voyez aussi: *Le duc Louis d'Orléans, frère de Charles VI; ses entreprises en Italie*, 1394-1396, par M. le comte de CIR COURT, *Revue des Questions historiques*, 91^e liv., 1889, p. 93). — Le duc d'Orléans resta possesseur de Savone, au moins jusqu'au 1^{er} mai 1396 où il qualifie G. de Meuillon de « gouverneur et lieutenant pour nous de notre cité de Saonne » (Archives de Turin, liasse 26). — Le 10 mai 1395, dans une quittance, G. de Meuillon s'intitulait bien: capitaine de Savone pour le roi (Bibl. Nationale. Pièces originales: Meuillon: 3). JARRY, *Vie de Louis de France*, p. 158. De CIR COURT: *Le duc d'Orléans*, *Revue des Questions historiques*, 91^e liv., pp. 132, 134, 136.

sancé pour conquérir Gennes et tout le pays. Et le dit messire Guillaume estoit encoures de là. Et conquirent une notable ville appelée Savonne, de laquelle mondit seigneur de Coussi ordonna estre cappitayne ledit messire Guillaume avec deux centz chevaux et quatre centz hommes de traitz, et ledit monseigneur de Coussi print Facinquant à ses gaiges et luy bailla huit centz chevaux de retenue. Et après ce que le dit Facinquant eust servi le dit monseigneur de Coussi environ troys moys les gaiges luy fallirent, et adonques il se alla mettre dedans Gennes avec le duc de Gennes contre le dit monseigneur de Coussi. Et pareillement quant argent faillit à monseigneur de Coussi plusieurs gens d'armes de sa compaignye se partirent de luy. Et voyant ledit duc de Gennes qu'il avoit gens d'avantage et que ceulx de monseigneur de Coussi se départoient, vint mettre le siège devant ladite ville de Savonne où estoit cappitayne ledit messire Guillaume comme dit est. Et y fut mis le dit siège par mer et par terre, et le dit Facinquant tenoit le siège par terre avec Ramassoe (1) et frère Carles de Basque et avoient bien deux mil et v^e chevaux et deux mil arbarestiers de la Ryvire de Gennes, et par mer y avoit bien LXVII voylles que naves, gallées, brigantins, que autres fustes. Et dura le siège deux moys moyns quatre jours. Estant monseigneur de Coussi en Ast, auquel ledit messire Guillaume fit scavoir l'estat dudit siège et qu'il avoit besoing de secours. Et lors ledit monseigneur de Coussi partit pour venir lever le dit siège et vint jusques à Seve (2) et requist le bon prince de Pinerol (3) qu'il luy donna ayda et vint en tel pouvoir que le dit Facinquant leva le siège quant il les sentit venir et se retrait vers Gennes, restant le dit messire Guillaume audit Savonne jusques monseigneur de Coussi s'en alla en France qu'il s'en alla avec luy.

(1) Ramaxot de Lamelle et Facino Cane assiègent Savone par ordre du doge de Gènes, juin 1396.

(2) Les gens de guerre de Coucy se dirigèrent par Ceva sur les Carcare où ils étaient arrivés le 9 novembre 1394. De CIR COURT: *Le duc d'Orléans*. *Revue des Questions historiques*, 91^e liv., 1889, p. 100.

(3) Amédée de Savoie, prince d'Achaïe.

Item, aprez ce que dit est, le voyage d'Ongrie s'entreprint (1) et le dit messire Guillaume se dispousa d'y aller avec le dit monseigneur de Coussi, mays les ambassadeurs de Savonne vindrent supplier à monseigneur d'Orlians et audit mons' de Coussi que, actendu et considère que ledit messire Guillaume de Meullion les avoit autrefois bien conduyt et gouvernez, ilz leur vouldissent laysser encoures pour cappitaine et et gouverneur. Et ainsi convint que ledit messire Guillaume restat et tint icelle ville et la seigneurie jusques à ce que Monseigneur d'Orléans, feist remission au roy de la conquete de Gennes, et manda audit messire Guillaume qu'il rendist et bailla la dicte ville de Savonne et la seigneurie à monseigneur le conte de saint Paol (2), commys par le roy au gouvernement de Gennes. Et ainsi le fit le dict messire Guillaume.

Et, après la guerre de Foix se commença contre le captal de Bueil (3), et le dit messire Guillaume y fut tant qu'elle dura en la compagnie de monseigneur le connestable de Sancorne (4).

(1) Un millier de chevaliers français avaient passé en Hongrie sous la conduite de Jean, comte de Nevers, pour défendre Sigismond contre Bajazet Ilderim, qui semblait marcher à la conquête de toute la chrétienté. Le roi de Hongrie fut défait à Nicopolis le 28 septembre 1396; tous les chevaliers français périrent dans le combat, à la réserve de vingt-quatre seigneurs, qui, avec le comte de Nevers, furent admis à se racheter. On y distinguait Enguerrand de Coucy, le maréchal Boucicaut et le comte d'Eu. SISMONDI, *Hist. des répub. italiennes au moyen âge*, t. VII, p. 367.

(2) Valleran de Luxembourg-Ligny, né en 1355, comte de St-Pol, 1371, gouverneur de Gènes, en 1396, connétable, 1412, mort au château d'Ivoy, le 19 avril 1415.

(3) Archambaud de Grailly, captal de Buch, chevalier gascon.

Archambaud se vit obligé de traiter avec le connétable; les négociations se terminèrent par l'entrevue de Tarbes, le samedi 10 mai 1399; il fut convenu que le captal et Isabelle s'engageaient à se présenter devant le roi avec leurs deux fils aînés, Jean et Gaston, pour le supplier de recevoir l'hommage du comté de Foix, de la vicomté de Nébouzan et de toutes les terres qui constituaient l'héritage de Mathieu, à l'exception du Béarn et des domaines qui relevaient des suzerains autres que le roi de France ». V. MARCA, *Histoire du Béarn*, p. 274.

(4) Louis de Sancerre, connétable de France, 1397, mort le 6 fév. 1402.

Et vint a tant que mondit seigneur le connestable mena monseigneur de Foix qui est à présent, et son frère, devers le Roy.

Item, que après petit de temps, monseigneur le marescal Bouciquaut (1) fut commys de par le Roy pour aller secourir Constantinoble qui estoit en vie de pardicion, et le dit messire Guillaume y alla en sa compagnie, et lors le dit monseigneur le mareschal fut fait cappitayne de l'armée tant par le roy que par les Genevoys Veniciens, comme de par les autres qui estoient mys sus pour y aller. Et estant le dit monseigneur le mareschal à Marcellyc avec aucunes gallées qu'il avoit, vindrent nouvelles que le roy Loys estoit assiégé à Napples par aucuns ses ennemys, et le dit mons' le mareschal fit aucun appoinctement à la Royne Marie qu'il devoit aller secourir le Roy Loys et son frère le prince. Et y estant, mess' Talebart (2), mess' Loys de Ligny, et le dit mess' Guillaume de Meullion furent ordonnez de par icelluy monseigneur le mareschal pour aller devant, par mer, pour seavoir nouvelles dudit roy Loys et de son estat pour luy en rapporter la vérité, et en tirant leur voye trouvèrent une galliote du roy Lancelot (3), laquelle ilz prindrent et à l'entree en icelle galliote, Bertrand de Meullion, frère dudit messire Guillaume, tomba en la mer et fut noyé, et firent tant qu'ilz sceurent nouvelles du roy Loys et de son frère le prince et les rapportèrent audit mons' le mareschal. Et voyant qu'ilz ne luy pouvoient donner secours, car ilz estoient party de Napples, ilz

(1) Jean le Meingre, seigneur de Boucicaut, né à Tours en 1365, maréchal de France, 1391, mort en Angleterre, en 1421. (V. *Histoire de Jean de Boucicaut*, publiée par Th. Godefroy. Paris, Pacard, 1620, in-4°).

(2) En marge on lit :

« C'était Talebart de Brotin, commandeur de Manas. » Adhémar de Brotin, surnommé Talabart, était chevalier de l'ordre de St Jean-de-Jérusalem, commandeur de Poët Laval; sa famille originaire de Salette, près de Châteauneuf-de-Mazenc, vint s'établir un peu plus tard à Poët Laval, attirée par le commandeur de Poët Laval Dalmas de Brotin. » (V. sur le capitaine Talabart une note de l'abbé Robin, publiée dans le : *Congrès scientifique de France*, tenu à Grenoble, 1858, t. II, pp. 393-395.)

(3) Ladislas ou Lancelot, roi de Naples, né en 1375, se fit couronner roi de Hongrie en 1403, mais fut forcé de revenir en Italie l'an 1404. En 1408, il se rendit maître de Rome; il mourut, le 6 août 1414.

tirèrent leur voye à Constantinoble, et, durant le dit voyage, furent faictes plusieurs grans choses et notables qui seroient longues à raconter. Et entre les autres choses prindrent en la Turquie une forte et notable ville appelée rive de mer majore, tant par assault, mynes, eschielles, comme par autre force d'armes et fut tout mys à l'espée. Et le dit monseigneur le mareschal se voulut partir de Constantinoble, il y laissa Chasteaumorand (1) et autres notables, gens lesquelz si gouvernèrent bien notablement, et fut fait lacord des deux Impereurs quy avoient debat. C'est assavoir loncle et le nepveu, et la chose demoura bien.

Item, après aucun temps le pape de la lune (2) estoit assiégé dedens le palais d'Avignon et manda au roy, qu'il se mectoit en sa saulvegarde, en laquelle le roy le receut et print et luy bailla pour garde monseigneur d'Orléans, son frère, lequel, par vertu de sa puysance, commist la chose à messire Robin de Braquemont (3), que depuis a esté admiral de France, et audit messire Guillaume de Meullion, lesquelz sen vindrent en Avignon par le commandement du Roy et dudit monseigneur d'Orléans pour tracter l'accord entre ledit pape et le collège et pour luy faire bailler breves et autres choses necessaires et là, demourarent environ deux ans (4). Et y convint avoir plusieurs manières à honneur du roy. Et à la fin le pape (5) se retrait secrètement et sen alla à Chasteaurenart (6) où estoit mariée la fillie dudit

(1) Jean de Chateaumorand était le second fils d'Hugues de Châtelus, seigneur de Chateaumorand; il fut laissé par Boucicaud à Constantinoble avec cent hommes d'armes. (*Chronique de Charles VI*, t. II, p. 693.)

(2) Benoit XIII (Pierre de Luna), élu le 28 septembre 1394, mort en 1423.

(3) Robert de Braquemont, dit Robinet, amiral de France, 1417, mort à Moncejon, près Tolède, vers 1424.

(4) Le duc d'Orléans envoya plusieurs familiers auprès de Benoit XIII; il avait confié cette mission à Guillaume de Meullion et à Robert de Braquemont, leur donnant comme instruction de faire tous leurs efforts pour réconcilier le pape et le sacré collège, 1402. (*Louis de France, duc d'Orléans*, par JARRY, p. 282.)

(5) Cf. *Miscellanea di storia italiana*, t. XX, p. 615, et *Chronique de Charles VI*, publiés par BELLAGUET, t. III, p. 71.

(6) Bouches-du-Rhône, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Arles.

messire Guillaume, et pour honneur du Roy, luy fit délivrer la place. Et en après l'obeyssance luy fut retournée.

Item, que un temps après, monseigneur le mareschal Boucicaud manda au pape que s'il envoyoit devers le roy pour avoir lectres il travailleroit volontiers à luy faire avoir l'obeyssance, et manda devers le roy et luy octroya les lectres nécessaires. Et à sa requeste et nominacion, ledit messire Guillaume de Meullion, messire Guigo Flandin et Merigot Breumont furent ordonnez et commys pour aller à Gennez devers monseigneur le mareschal et le commun de Gennez, les requérir qu'ilz se voulsissent déclarer pour le dit pape de la lune et à son obeyssance ainsi que faisait le royaume de France, et fut faicte la requeste de par le roy, et tant par le bon moyen de mondit seigneur le mareschal comme par vertu des lettres quilz avoient apportées, la chose se déclaira à la bonne obeyssance dudit de la Lune ainsi que le Roy leur escripvoit.

Item, que le dit messire Guillaume et ses diz compaignions ambassadeurs, s'en tirèrent pour la dicte cause à Pize, à Florence et à Luques, et nul ne voulut obeyr si non le seigneur et la dame de Pize, qui y avoient bonne volente, et pour ce, fut la division entre les gens de Pize et les ditz seigneurs et dame.

Et estant adoncques le dit pape à Gennez, ceulx de Pize (1), qui ne vouloient obeyr, se rebellèrent contre les ditz seigneurs et dames qui avoient bonne volente, comme dit est, et les cuydèrent tuer, mais ilz se retirèrent en la citadelle de Pize, et la dicte dame vint requérir secours au pape et à monseigneur le Mareschal (2), et adoncques il se partit de Gennez et alla à Libourne, et della en Fores pour ce que la dicte citadelle se tenoit tousjours pour lesdits seigneurs et dame, et avoient prins

(1) Voyez: Le peuple de Pise soulevé, abandonné par ses chefs (1405), dans l'*Histoire de Florence*, par PERRENS, t. VI, pp. 139-142.

(2) Le maréchal Boucicaud se trouvait à Livourne, en 1405. Le *Livre des faicts, etc*, chap. VIII, p. 298. — Boucicaud fit charger dans le port de Livourne une galère et une grande barque de toutes sortes de provisions, avec 2,000 écus en or pour payer la garnison italienne; il fit embarquer sur ces bâtiments Guillaume de Meullion pour commander dans la citadelle, le seigneur Des Barres, son neveu, presqu'avec tous les gentilshommes de sa maison et une partie de sa garde

accord à monseigneur le Mareschal, qu'ilz feroient bailler la dicte citadelle. Le dit messire Guillaume de Meullion fut ordonné par mondit seigneur le Mareschal avec quatre galliotes et certains brigantins, LX hommes d'armes et VIII^{XX} hommes de traitz pour aller dedans la dicte citadelle et où estoit la dicte dame. Lequel messire Guillaume, avec la dicte armée et la dicte dame, priat son chemin et de fait entra dedans la dicte citadelle avec icelle dame en très grant péril, et danger de ceulx de la ville, car ilz saillirent dehors sur le bort de la rivire et y eust beaucoup de gens bessez à l'entrée en passant par sus la rivière. Et tint, la dicte citadelle, par l'espace de deux moys contre ceulx de Pize qui y tenoient le siège, et y avoit troys engins tirans continuellement et pleussieurs bombardes qui grevoient fort ceulx de la dicte citadelle, et sachant mondit seigneur le Mareschal que les dictz de Pize ne se vouloient accorder, il traicta avec les Florentins, et manda au dit messire Guillaume qu'il délivrast la dicte citadelle ausditz Florentins, et ainsi le fit. Il en prenant bonnes lectres diceulx Florentins et de la dicte délivrance, et entrèrent dedans icelle citadelle bien VIII^{XX} hommes de deffence que arbarestiers que aultres, et efforce estoit deshors qui avoit bien II^e chevaulx, mayz non obstant la puysance des dictz Florentins, les dictz Pisains gagnèrent la dicte citadelle sur eulx environ huit jours après par aucune tour d'icelle qui avoit esté rompue par engins, et en après les Florentins la recouvrèrent par siège et par force.

Et tantost après, mondit seigneur le Mareschal voyant que les dictz Florentins vouloient avoir la ville de Saizanne (1) et tout le viconte d'icelle qui estoit de messire Gabriel, seigneur de Pize (2), et que la chose pouvoit estre au grant dommaige

(Histoire du maréchal de Boucicaut, par de PILHAM. Paris, 1699, in-12, p. 175).

Il est dit dans l'*Histoire du maréchal de Boucicaut*, publiée par Godefroy, que « le mareschal fait garnir (la citadelle de Pise) des siens, desquels feut chef messire Guillaume de Meullion », p. 291.

(1) Sarzana (août 1405), cf. *La Vie politique de Louis de France, duc d'Orléans*, par JARRY, p. 339. Minerbetti, voyez aux dates. — *Histoire de Florence*, par PERRENS, t. VI, pp. 140 et suiv.

(2) Gabriel-Marie Visconti, seigneur de Léma et de Pise (1402), mort à

et préjudice des Genevoys, donna commission au dit messire Guillaume de Meullion, de conquister la dicte ville de Saizanne avecques tous les chasteaulx. Lequel messire Guillaume tantost se mist sus et print de gens de la rivière de Gennes, et mist le siège devant icelle ville, et fit tant qu'il la conquesta tant par traité comme autrement, et tous les chasteaulx aussi. Et en après s'en alla à Gennes, devers monseigneur le Mareschal, lequel luy bailla le gouvernement d'iceulx ville et chasteaulx, Et les tint et gouverna deux ans et plus jusques à tant qu'il s'en alla en Sardaigne.

Et ung petit de temps après monseigneur le viconte de Narbonne (1) manda à monseigneur le Mareschal ambassadeurs qu'il luy vouldist envoyer secours de naves, de gallées et ung cappitayne, et envoyer de l'argent pour fournir la dicte armée pour aller au pays de Sardaigne. Et adoncques le dit messire Guillaume fut commis et ordonné cappitaine de la dicte armée. Et fut ordonné d'avoir en la dicte armée deux carragues, deux espinasses (2), quatre gallées et une galliote; et furent mys dessus les naves XII^e arbalestriers et deux cent hommes d'armes. Et icelluy messire Guillaume de Meullion print congé de monseigneur le Mareschal et s'en alla faire son armée à Monesque, dont il estoit cappitayne, et ailleurs. Et quant l'armée fut ordonnée, les naves se partirent et tirèrent leur chemin pour aller en Sardaigne, et devoient actendre le dit messire Guillaume de Meullion au cap de Lezenane, car il estoit demouré pour avancer les gallées qui n'estoient point prestes du tout. Et après il tira son chemin avec aucuns de son hostel qu'il avoit retenu pour sa compagnie, et tira tout droit au cap de Lezenane, pensant trouver les dictz naves; et là trouva ung cappitayne pour le roy d'Aragon appelé messire

Gènes, en septembre 1408; il était fils naturel de Galéas, duc de Milan, et d'Agnès, comtesse de Pise.

(1) Guillaume II, viconte de Narbonne, fut appelé au secours des Sardes, qui s'étaient donnés à lui (1409). — V. *Jean I^{er}, comte de Foix*, étude historique, par L. FLOURAC, p. 39.

(2) Espinace, pinasse, sorte de vaisseau.

François de Colompne (1), avec huit gallées, et ne trouva point ses dictes naves, lequel messire Francoys avec son armée saillit sur ledit messire Guillaume de Meullion, du dit cap de Leze-nane, et fut la besongne grande et forte, et à la fin, le dit messire Guillaume fut prins dessus la pope, et tous les gens de sa gallée, que prins que mors, et perdit tout quant qu'il avoit, et fut mené au roy de l'isle de Secille, filz du roy d'Arragon, qui estoit à Cailles. Et quant il arriva au port de Cailles, le roy d'Arragon luy vouloit faire couper la teste disant qu'il avoit soubstenu mauveyse querelle. Et là estoit monseigneur le visconte de Chasteaubon (2), à présent conte de Foix, et plusieurs autres chevalliers qui débatirent la chose, disans que tort seroit fait au dit messire Guillaume de le faire mourir, car il estoit chevallier à suyvir les aventures, et chacun ne scavoit pas les querelles, et à la requeste du dit monseigneur de Foix il eschappa et fut mené au chateau de Cailles (3), en la grosse tour appelée Lorillant, et là demoura enserre sept moys. Après la mort du dit roy de l'isle de Secille, et puy trouva plusieurs chevalliers comme messire Jehan de Lune, le fils de messire Pons Périllieux, le fils du viconte de Rodes, et plusieurs autres qui furent pleiges pour luy, et promist de soy rendre à Barsellonne devant le roy d'Arragon. Et ainsi le fit-il, et fut mys à finance par le bon prouchat de la royne Margarite d'Arragon, car mondit seigneur de Foix luy avoit recommandé, quant il passa par elle. Et fut délivré du pays et s'en alla à Gyan (4) où estoient noz seigneurs de France qui luy firent du bien.

Et après aucuns temps le roy d'Angleterre (5) fit grosse

(1) Un des lieutenants du roi de Sicile, Francés Coloma, s'était porté avec quelques galères au devant d'une flotte génoise qui venait au secours de Brancaléon Doria, et l'avait obligée à rebrousser chemin (1409). — *Ibid.*, p. 40.

(2) Le viconte de Castelbon, fils aîné d'Archambaud, comte de Foix.

(3) Château de Caillé, Cagliari (Sardaigne).

(4) La Ligue de Gien fut signée le 15 avril 1410.

(5) Henri V de Monmouth, né en 1388, roi d'Angleterre (1413), mort à Vincennes, le 31 août 1422, avait mis le siège devant Honfleur, en août 1415.

armée et vint prendre Arfleu, et mondit seigneur le mareschal Bouciquaut fut mandé pour aller en France au service et secours du roy et de son pays. Et ledit messire Guillaume n'y alla point (1), mais, au dit monseigneur le Mareschal, bailla ung syen filz appelé Eynard de Meullion. Et lors fut la grant bataille devant Gincourt (2), des Francoys et des Angloys, où furent prins et mors plusieurs seigneurs du sang royal et autres, et lors en icelle bataille le dit Eynard de Meullion fut fait chevallier et y mourut, et le dit monseigneur le Mareschal (3) fut prins et plusieurs autres seigneurs aussi.

Et quant le dit messire Guillaume ouyt nouvelles de la dicte bataille, luy et aucuns autres gentilhommes du Dauphiné voulans servir le Roy de tout leur pouvoir en sa nécessité firent tant devers leurs parens et amys qu'ilz mirent ensemble environ cinquante hommes d'armes (4) et s'en allèrent devers monseigneur de Guienne (5) qui lors venoit de Rouen, où il avoit laissé le roy et le trouvèrent à Pontoyse et adoncques fut ordonné par le conseil du roy que audit messire Guillaume de Meullion fut baillé la cappitanerie et garde de la ville de Meaulx et du Marche, et y alla, où il demeura tant comme le duc de Bourgongne (6) fut à Laigny où il avoit grosse puyssance et

(1) Serait-ce un autre Guillaume de Meullon, bailli de Briançon, chambellan du roi Charles VI, qui, par lettres de ce prince, du 25 octobre 1406, eut le gouvernement du Dauphiné pendant l'absence du gouverneur le maréchal de Boucicaud ? (*Archives de l'Isère*, B. 3219).

(2) Bataille d'Azincourt (1415). Ce seigneur ne se trouve pas dans la liste de ceux qui moururent en cette bataille, donnée par Enguerrand de Monstrelet (Ed. Douët-d'Arcq., t. III, pp. 112 et suiv.), mais il est mentionné dans celle des chevaliers dauphinois morts à Azincourt, publiée par M. Roman (*Montres et Revues des capitaines dauphinois*, p. 90).

(3) Boucicaud fut grièvement blessé.

(4) Voyez : *Montres et Revues des capitaines dauphinois, recueillies par J. Roman*. Grenoble-Allier, 1888, p. 21. Cet auteur donne, d'après le cab. des titres de la Bibl. Nationale, « la revue de messire Guillaume de Meullion, receuz à Paris le xxviii^e jour de décembre 1415 ».

(5) Louis, duc de Guyenne, 8^e enfant de Charles VI, né le 22 janv. 1396, mort le 18 déc. 1415.

(6) Jean, duc de Bourgogne, « venant de Bourgongne, passa par Troies et par Provins et s'en vint à Meaulx en Brye.. (puis) s'en ala à Laigny-sur-Marne et se loga dedans la ville, 1415 ». *Chronique d'Enguerran de Monstrelet*, t. III, p. 128.

cuyda, l'on faire audit messire Guillaume souventeffoys de mauvays tours et déceptions par aucuns traistres, mays Dieu marcy, la chose se passa, bien et garda lesdites ville et Marche au bien du roy et de monsieur de Guyenne et à son honneur.

Item, puy après feu mon seigneur Darmigniac (1) adonques connestable de France, manda querir ledit messire Guillaume, lequel alla devers luy à Paris, et voulut qu'il fut en sa compagnie, et s'en alla en Normandie avec mondit seigneur le connestable.

Et estant mondit seigneur le connestable de par della, le conte Dorset (2) estoit party Harfleu (3) et toute sa puyssance chevauchant sur le pays, et les nouvelles en vindrent à monseigneur le connestable que le dit conte Dorset estoit sur les champs. Et aussi le dit conte scavoit bien sa venue. Et empris vaillieusement la bataille fut entre eulx, où estoit ledit messire Guillaume, et les Angloys furent deconfitz et en y eust assez de mors, et fut la chose à lonneur du roy et dudit Monseigneur le connestable. Et après petit de temps, fut ordonné que len fit armée sur mer, et le seigneur de Montenay (4) en fut ordonné cappitayne. Et Monseigneur le connestable voulut que icelluy messire Guillaume y allast et s'en tirèrent devant Antonne en Angleterre, et là ne demourèrent guyères pour la fortune du temps qui fut si contrayre qu'ilz ne peurent venir à leur entreprise et s'en retournèrent à Onnefleu et là se perit la nave dudit seigneur de Montenay et plusieurs autres navires.

Item que après le roy d'Angleterre (5) fit grande armée et Monseigneur de Nerbonne (6) fut ordonné cappitayne pour le

(1) Bernard VII, comte d'Armagnac, connestable de France, 1415, mort à Paris, le 12 janvier 1418.

(2) Thomas Beaufort, comte Dorset, puis duc d'Exeter, frère de Henri IV, mort à Greenwich, le 27 décembre 1426. (W. DUGDADE, II, 125. *The Baronage of England. London, 1675-1676. V. Chronique d'Enguerran de Monstrelet*, t. III, p. 171).

(3) Harfleu.

(4) Guillaume de Montenay, baron de Garancières.

(5) Henri V, roi d'Angleterre.

(6) Guillaume II, vicomte de Narbonne, fut tué à la bataille de Verneuil, le 17 août 1424.

Roy pour aller à l'encontre desdits Angloys. Et vint monter sur la carraque campyonne que avoit ledit messire Guillaume. Et se mirent sus avec toute l'autre armée, et lesdits Angloys vindrent, et lesdits Mons^r de Nerbonne et messire Guillaume en sa compagnie leur allèrent au devant et plusieurs autres, et entre eulx fut la bataille au chief de Caux (1), bien grande, et y eust grand dommaige. Mays là, Dieu mercy, monsieur de Nerbonne et ceulx de sa compagnie s'en partirent à lonneur.

Item, en icelluy temps, les Angloys mirent le siège devant Camp (2), et lors Mons^r le maistre des arbarestiers, Mons^r de la Fayette (3), à présent mareschal de France, et le dit messire Guillaume de Meullion furent commys de par le roy qui est aujourduy pour aller en Normandie, et s'en tirèrent à Fallaize, et tantost après Mons^r le maistre des arbarestiers s'en partit par mandement du roy, et lesdits Mons^r de la Fayette, messire Guillaume de Meullion et messire Guillaume de Ligny restèrent au dit Fallaize, et della en Fores, firent de grans dommaiges aux Angloys.

Et après que le Roy d'Angleterre eust prins Can (4) il vint mettre le siège devant Fallaize en grans habilliemens de guerre, et fit forte guerre à ceux de dens, et voyant qu'ilz ne se pouvoient plus tenir et que ilz ne pouvoient avoir aucun secours pour les autres affaires que le roy avoit, leur fut force de prendre composition avec lesditz Angloys et rendre la dicte ville.

Et aussi ledit messire Guillaume fut en plusieurs autres lieux durant le temps de monsieur le connestable et autrement,

(1) Le pays de Caux.

(2) Cf. 4 septembre 1417. Léon PUISSEUX: *Siège et prise de Caen par les Anglais*, 1858, in-8°, p. 54 et *passim*.

(3) Gilbert de La Fayette, né vers 1380 à Gênes, gouverneur du Dauphiné, 1420, maréchal de France, 30 septembre, mort le 23 février 1462.

(4) « Item, en ce temps aussi, le roy d'Angleterre (Henri), qui estoit à grant puissance en la duché de Normandie, conqueroit villes et fortresses et peu trouvoit qui contre luy se defendeist... Si vint devant la ville de Caen, laquelle il assiegea, mais en la fin continua, que ladicte ville fut prise par force, et furent mors bien six cens des defendans... Dedens estoit le seigneur de la Ferté, le seigneur de Montenay, »... 1417 *Chronique d'Enguerran de Monstrelet*, t. III, p. 242.

tant au siège de Salins, à la prise de Soissons (1) et de Pontoise (2) comme ailleurs.

Item, que en après le dit messire Guillaume de Meullion fut ordonné et commys avec Mons^r l'evêque de Laon (3) à venir en Languedoc pour accomplir certaines choses que le roy leur avoit commises. Et en tirant leur chemin, quant ilz furent à Lyon, les nouvelles leur vindrent que Paris cestoit rebelle et qu'il avoit convenu que Mons^r le Dauphin, à présent Roy, sen fut party en grant péril. Et Mons^r de Laon sen retourna, et ledit messire Guillaume sen alla vers Beaucaire et fit le myeulx qu'il peult faire, et ung petit de temps après le roy, lors régent, luy donna la dicte seigneurie de Beaucaire.

Et puy après le roy commit et ordonna le dit messire Guillaume avec Mons^r l'evêque de Laon en Bretagne pour aller ambassadeurs devers nostre Saint Père à Florence (4) pour certaines choses, et arrivèrent à Florence le soir de Noël, auquel jours, pour l'onneur du roy, le pape donna audit messire Guillaume de Meullion l'espeau et le chapeau qui se donne le dit jour de Noël et chanta l'espître à la messe.

Et après qu'ilz furent veuz de Florence, monseigneur l'arcevesque, duc de Rains (5) fut ordonné par le roy lors régent pour aller au pays de Languedoc pour résister aux ennemys, et le dit messire Guillaume fut en sa compagnie (6).

(1) « En après (1418), le seigneur de Bosqueaux, à tout trois cens combattans des Dauphinois, print d'emblee, au point du jour, la cité de Soissons, sur le seigneur de Longueval ». *Chronique de Monstrelet*, t. III, p. 292 (Edition Douët-d'Arcq).

(2) Prise de Pontoise, 11 juillet 1419.

(3) Guillaume de Champeaux, clerc obscur, évêque duc de Laon, élu, le 16 octobre 1419, pair de France, prélat politique et courtisan qui ne mit jamais le pied dans son diocèse et mourut, le 23 mars 1444.

(4) C'est le cardinal Othon Colonna, élu pape le 11 novembre, et qui prit le nom de Martin V.

(5) Raynaud de Chartres, né vers 1380, archevêque de Reims, 1414, lieutenant-général en Languedoc, 16 août 1418, chancelier de France, 1424, mort à Tours, le 4 avril 1444.

(6) « Le vicomte de Tallard, Guillaume de Meullion, sénéchal de Beaucaire, les sires de Belchastel, de Bouchage, du Caylar, de Grolée,

Item, le dit messire Guillaume assez tost après estoit en la ville de Saint-Gilles avec certaine compagnie de gens d'armes, et luy estant, iceles gens de la ville le trahirent par faulces clefz et autrement et le mirent es mains des ennemys et la ville aussi et perdit ce qu'il avoit et paya finance.

Item, que quant le roy, lors régent, vint ou pays de Languedoc (1) et fut devant Saint-Esprit où il tint le siège le dit messire Guillaume y fut, et après ce que la ville se mist à l'obeyssance du roy, on commist et bailla au dit messire Guillaume la charge et garda de la dicte ville laquelle il a tenue et gardée par la grâce de Dieu au bien du roy et à son honneur et encoures la tient.

Et apres aucun temps, Charles mons^r de Bourbon fut fait capitayne général de Languedoc (2) et mist le siège devant

de Clermont, etc., joignirent aussi leurs troupes à celles de l'archevêque de Reims, qui, ayant composé une petite armée, fit la guerre aux Bourguignons et ne négligea rien pour les chasser du Languedoc. *Hist. gén. du Languedoc*, 1418. Toulouse, 1886, t. XIX, p. 1047.

V. Articles pour la pacification du Languedoc, 14 nov. 1418, où il est qualifié de « *magnificus et potens vir dominus Guillelmus de Medulione, miles, senescallus Bellicadri et Nemausi.* » — *Preuves de l'Histoire du Languedoc*, t. X, col. 1992 et suiv.

(1) Le Dauphin Charles vint dans la province du Languedoc, il était à Toulouse le 3 ou le 4 mars 1420. (V. M. de BEAUCOURT, *Charles VII*, t. I, pp. 197 et suiv.)

« Le Dauphin entreprit le siège du Pont-Saint-Esprit, au commencement de mai, il y mit entre autres en garnison Guillaume de Meullion, sénéchal de Beaucaire, avec vingt-quatre écuyers, un connétable arbalétrier et trente-cinq arbalétriers de sa compagnie » ; ce siège dura du 2 au 17 mai 1421. (*Hist. générale du Languedoc*, t. IX, p. 1059.)

V. Lettre du Dauphin (Charles) pour la ville de Bagnoles au diocèse d'Uzès, 13 mai 1421 (au sujet de la recouvrance et réduction de la ville du Pont-Saint-Esprit). *Preuves de l'histoire du Languedoc*, t. X, col. 2006-2011.

(2) Le 21 août 1420, le Régent nomma Charles de Bourbon lieutenant-général pour le Roi en Guyenne, en lui laissant sa lieutenence du Languedoc. Pendant les mois de novembre et décembre de la même année, ce prince continua le siège d'Aigues-Mortes qui avait été commencé au mois d'août de cette même année par Guillaume de Meullion, sénéchal de Beaucaire. (*Hist. générale du Languedoc*, t. IV, p. 455.)

Bisiens, et le dit messire Guillaume de Meullion fut en sa compagnie durant le dit siège.

Et assez tost après au partir dudit siège, il avoit au chasteau de Sommyères (1) aucunes gens qui avoient fait de grans dommaiges au pays, et tenoient occupe le dit chasteau contre la volente du Roy, et le dit messire Guillaume de Meullion par l'ordonnance dudit Charles monseigneur leur mist le siège devant et dedens la ville, de laquelle on luy fit obeysance. Et dura ledit siège six moys. Et à la fin il recouvra le dit chasteau par grant retraicte que on leur donna; et à layda des bons subjectz du Roy, le remist à son obeysance, durant lequel siège, tous marchans et autrens gens alloient et venoyent secrètement sans ce que nul de quelque estat qu'il fut y fit aucunement dommaige (2).

Et après ce, le roy ordonna pour ambassadeurs Mons^r le chancelier de France, messeigneurs de Tonnaire et de Monclavier, mons^r de Thoulouse qui est aujourduy, en laquelle ambassade estoit ledit messire Guillaume, Et furent devers monseigneur de Savoye pour là traicter de la paix (3).

Et au retour de Lyon en Fores, icelluy messire Guillaume

(1) V. Rachat du château de Sommières. Donné au siège devant Béziers, le 13 juillet 1421. (*Histoire générale du Languedoc*. Toulouse, 1885, t. X, col. 2008-2011).

(2) Les habitants de Béziers, se sentant vivement pressés par l'armée du duc, envoyèrent un député auprès du comte de Foix, avec Colomat leur gouverneur, pour qu'il préparât les articles d'un projet de capitulation. Le comte de Clermont, de son côté, consentit à lui envoyer, dans le même but, Guillaume de MEULLON, sénéchal de Beaucaire, et Guillaume d'Estaing. La capitulation fut réglée, le 16 août 1421. (*Hist. gén. du Languedoc*, t. IX, 1886, p. 1066.)

Guillaume de Meullon, assiégea, au mois d'octobre 1421, le château de Sommières; il continua le siège, pendant tout le mois de novembre; mais il fut obligé de l'interrompre, et le reprit au mois de janvier suivant. Le Dauphin continua le siège et il soumit cette place, vers la fin du mois de février. (*Hist. générale du Languedoc*, t. IX, p. 1069.)

(3) Cf. GUICHENON. *Histoire généalogique de la maison de Savoie*, t. II, p. 459, et *Preuves: Traité entre Louis, roi de Jérusalem et de Sicile, et Aimé, duc de Savoie, 5 octobre 1419*, pp. 257-262. Ce fait n'est pas relaté à sa place chronologique.

s'en alla devers le roy par son mandement à Bourges (1), avec Monseigneur le chancelier, et là, demoura par aucun temps au service de la persone du roy et jusques a tant qu'il le renvoya en sa seneschausée de Beaucaire pour faire vuyder certaynes gens d'armes de compagnie qui y faysoient de grans dommaiges, et y travailla tant qu'il les fit vuyder à très grant peyne.

Et aussi ledit messire Guillaume avoit un filz appelé Charles de Meullion, lequel il envoya au service du roy en sa compagnie de monseigneur le prévost de Paris, lequel a esté fait chevallier et mort en la dernière bataille qui a esté devant Verneuil (2).

Item, que le dit messire Guillaume a fait pleussieurs autres services et employer son corps et sa chevance au bien et honneur de la couronne en pleussieurs autres manières que longues seroient icy à réciter, en quoy il c'est porté à son pouvoir comme ung preudhomme chevallier, et fera tousjours tant qu'il vivra.

Et avec ce, c'est employé en divers autres besongnes ailleurs que au service du roy, de quoy icy n'est faicte aucune mencion.

(1) Guillaume de Meullion fut commis par le roi pour aller recevoir le serment du comte de Foix, janv. 1425 (*Hist. du Languedoc*, t. IX, p. 1083). — V. Traité entre le comte de Foix et le roi Charles VII, 16 fév. 1425, signé par l'évêque de Laon, messire Guillaume de Melhon, seneschal de Beaucaire, et messire Thierrî Leconte, gouverneur de Montpellier, chevaliers, conseillers du Roy (*Histoire générale de Languedoc*. Toulouse, 1885, t. X. Cf. 2050 et suiv.).

(2) Bataille de Verneuil, 17 août 1424. Cf. M. ROMAN. Noms de 159 des 300 chevaliers dauphinois morts à Verneuil, dans: *Montres et Revues des capitaines dauphinois*. Grenoble, Allier, 1888, in-8°, p. 91.

